



FORMATION CQP GARDIEN D'IMMEUBLE

150 stagiaires formés depuis 2011

Réussite moyenne **97 %** (POE 2017-2019)

Satisfaction moyenne **17,6/20** (POE 2017-2019)

Taux de retour à l'emploi des diplômés après un an : **66 %** (POE 2017-2019)

Catégorie de formation :

Formation inscrite au RNCP

Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

Savoir effectuer efficacement et en toute sécurité toutes les tâches pratiques du gardien d'immeuble et être un interlocuteur crédible et professionnel à l'égard de tous les acteurs de la vie d'un immeuble.

Il sera à même d'organiser son travail, de réaliser des opérations de contrôle et de surveillance, de procéder à des interventions techniques de nettoyage et d'entretien et d'être efficace et à l'aise dans les relations avec les résidents comme avec le conseil syndical ou le syndic.

Public visé

Tout public sous réserve de respecter les pré-requis.

Prérequis

- *Pratique correcte du Français oral et écrit*
- *Projet professionnel motivé*
- *Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans un autre domaine (en particulier les secteurs des services à la personne, bâtiment, hôtellerie, restauration).*

L'accessibilité aux personnes handicapées est étudiée et adaptée au cas par cas par notre conseiller formation, référent handicap, Dominique Besnard que vous pouvez contacter via cette adresse ecole.egerie@hotmail.fr ou au 01.44.25.95.88

Des adaptations pourront être étudiées en lien avec les acteurs de l'accompagnement du handicap

Durée

Cette formation se déroule en 392 heures sur 3 mois

Horaires : *du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h*

Dates : *de mi-septembre à décembre 2022*



Format

Le déroulement de cette formation se fait en présentiel.

Tarif

Cette formation est dispensée pour un prix de **4637** euros TTC (TVA 20%).

Financement possible par le CPF.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à nos formations doit se faire au maximum **30** jours ouvrés avant le démarrage de la formation. Au-delà, les inscriptions sont prises en compte pour la session suivante.

L'admission à nos formations se fait obligatoirement **après un entretien de présentation professionnel** avec l'un de nos conseillers au cours duquel il vous sera, entre autres, demandé de répondre à un questionnaire.

Pour prendre un rendez-vous, contactez-nous à ecole.egerie@hotmail.fr.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques

***Théorie** : Un apport théorique complémentaire vous sera communiqué*

***Démonstrations** : Nos formateurs vous proposeront des mises en situation pratiques avec des démonstrations vivantes*

***Exercices de groupe** : Vous serez amené à réaliser des exercices de travaux pratique en groupe afin d'expérimenter la théorie*

***Documents de travail** : Des supports de cours théoriques et pratiques sont mis à la disposition des stagiaires*

Outils et supports pédagogiques

Vidéos, Livret de formation, Cahiers d'exercices.

Éléments matériels de la formation

Salle de formation *Paris XV*

Equipements mis à disposition

Connexion internet, matériel informatique, paper board



Encadrement

Les formateurs ont tous une solide expérience dans le domaine du gardiennage, de l'immobilier, de l'entretien ou des encore des travaux communément effectués dans les résidences suivant les formations.

Contenu

Bloc de compétence 1 (42h)	<i>Organisation de son activité de gardien ou employé d'immeuble et de son poste de travail</i>
Bloc de compétence 2 (49h)	<i>Réalisation d'opérations de contrôle et de surveillance des bâtiments et des installations</i>
Bloc de compétence 3 (133h)	<i>Mise en œuvre d'interventions techniques sur les parties et équipements communs de l'immeuble</i>
Bloc de compétence 4 (98h)	<i>Gestion de la relation avec les résidents, traitement des remontées d'informations</i>

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

Feuilles de présence, compte-rendu, rapport, mémoire, évaluation des acquis en fin de session.

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

- *Etude de cas pratique avec les formateurs.*
- *Quizz*
- *Passage devant un jury*

Formation inscrite au RNCP

Blocs de compétences

Les 4 blocs de compétences sont indissociables de la formation.

Cependant, lors du passage devant le jury, si certains ne sont pas validés, ils pourront donner lieu à une nouveau passage lors d'une session ultérieure.

Suite de parcours, passerelle, débouché

Le CQP Gardien d'immeuble prépare directement au poste de gardien, concierge ou employé d'immeuble.